

"Associer les entreprises à l'accompagnement"

■ **Comment est né le label Emplitude qui fête ses dix ans ?**

À travers le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) Marseille Provence centre nous accompagnons depuis vingt ans des personnes vers l'emploi qui le plus souvent connaissent le chômage de longue durée à travers un soutien individualisé en complémentarité avec Pôle emploi. Et depuis vingt ans nous mettons l'entreprise au cœur de cet accompagnement ; comment ne pas

se soucier de ce que pensent les potentiels recruteurs de nos publics ? Du coup, nous avons forgé un réseau d'entrepreneurs partenaires, avec beaucoup de bénévolat et nous avons eu l'envie de créer un marqueur.

■ **Quels sont les grands principes du label ?**

Nous avons monté un référentiel avec l'Afnor. Le label est porté par les partenaires financeurs que sont la Métropole, le Département et la Région et des associations d'entreprises, au total 20 signataires. Il met



Jean-Christophe Barusseau. / PH. M.-C.B.

en avant trois axes et nécessite une cotisation variant de 500 à 3 000 €. Les entreprises doivent favoriser l'accès à l'emploi par l'information sur les métiers, par exemple l'accueil de stagiaires, mais aussi l'évolution de leurs collaborateurs en interne, faire preuve de volontarisme pour l'emploi de personnes handicapées et développer la qualité de vie au travail. Enfin tous ces points doivent être ancrés dans la vie de l'entreprise, au-delà des personnes qui les portent.

■ **Comment évolue le label ?**

Aujourd'hui nous avons 90 entreprises labellisées, mais nous voudrions accélérer. Tous les trois ans il est remis en jeu, l'idée étant de ne pas revenir en arrière sur les engagements de départ, et nous avons quasiment autant de sortants que de nouveaux entrants. Nous essayons aussi actuellement d'essaimer sur le territoire national.

Recueilli par M.-C. BÉRENGER

ECONOMIE